

Service de déménagement pour seniors et personnes vulnérables

Les personnes âgées ou plus vulnérables peuvent rencontrer des difficultés à déménager. Pour les aider dans toutes les étapes du processus, une entreprise s'est spécialisée dans l'accompagnement de ce public.



Déménager est une étape de vie souvent difficile. Mais lorsque le paramètre de l'âge ou d'un handicap vient s'ajouter à toutes les démarches liées à un changement de domicile, le défi s'avère encore plus important.

Afin de soutenir ces publics dans ce processus, l'entreprise romande Carbonie a ainsi développé un service de déménagement pour personnes âgées et/ou vulnérables. Celui-ci se base sur trois étapes.

Pour commencer, il s'agit de faire face à la « gestion documentaire et administrative du déménagement en amont ». Dès ces prémices, chaque individu qui le souhaite peut recevoir gratuitement l'aide d'une personne attentionnée, qui connaît les contraintes du déménagement et a l'habitude de travailler avec un public vulnérable : l'aidant-e. Lors de la première rencontre, l'aidant-e va répertorier tous les besoins du senior. Cette liste va déboucher sur un plan visant à détailler l'ensemble des étapes du déménagement. Dans certains cas, l'aidant-e peut intervenir quatre à cinq fois avant le jour J.

Cette gestion préalable au changement de domicile comprend également une recherche d'aide au déménagement, comme de trouver les allocations qui peuvent être données aux plus défavorisés, via le Brio ou Pro Senectute par exemple, ainsi que la recherche du futur logement ou d'un EMS. Dans ce cas, les besoins du senior sont discutés puis différents centres ou habitats, répondant aux attentes de la personne âgée, sont contactés.

Enfin, l'aidant-e peut se charger de tous les devoirs liés au changement d'adresse, ainsi que de la résiliation ou des transferts d'abonnement. Pour des seniors peu habitués aux démarches à effectuer via internet, cela s'avère une aide précieuse.

Trier : émotionnellement difficile

La deuxième étape concerne la « préparation physique du déménagement », à commencer par une aide au tri des affaires. Pour des individus ayant vécu 30 ou 40 ans dans le même logement, l'accumulation de biens peut être importante. Toutefois, se séparer de ce qui semble inutile ou sans valeur sentimentale n'est pas forcément aisé. L'aidant-e est alors présent pour trier, une étape nécessaire notamment lorsque la personne âgée déménage dans un logement plus petit.

Lors de cette étape, l'entreprise cherche à donner une seconde vie aux biens dont la personne âgée se sépare. Avec l'accord de cette dernière, ceux-ci sont ainsi mis en vente sur différentes plateformes en ligne et auprès de clients potentiels. Lorsque les objets ne peuvent être vendus, ils sont transmis à des associations caritatives comme Emmaüs ou l'Armée du Salut.

Enfin, la troisième étape concerne la « réalisation du déménagement et ses finalisations ». Bien que celle-ci se déroule de manière rapide, la moitié des seniors préfère néanmoins déléguer leur présence ce jour-là à un membre de sa famille, afin de réduire le stress lié à cet événement. Au besoin, l'entreprise propose de stocker des affaires de façon temporaire ou permanente.

Le locataire parti, Carbonie se charge finalement d'un nettoyage de fin de bail minutieux, une tâche qui peut s'avérer physiquement difficile à réaliser pour les personnes âgées et vulnérables.

Installation dans le nouveau logement

L'installation de la personne âgée dans son nouveau logement est une étape cruciale pour maintenir son bien-être. Un déménagement est un grand changement, qui peut générer craintes et angoisses. Dans le but de préserver les repères et la sérénité du senior, Carbonie s'attache à installer la personne dans son nouveau logement en respectant au maximum l'agencement de son ancien habitat, notamment grâce aux photos prises par l'aidant-e lors de la préparation du déménagement.

Durant le mois suivant l'installation, le personnel repasse auprès du seniors, pour s'assurer que le déménagement se soit bien passé et achever l'installation la plus chaleureuse possible. Il sera alors possible de demander, pour le nouveau locataire, de changer l'emplacement d'un cadre ou de déplacer un petit meuble.

(Source : Carbonie déménagement)

[En savoir plus](#)